

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VON MAYR

Sur la statistique des migrations intérieures surtout en Allemagne

Journal de la société statistique de Paris, tome 35 (1894), p. 463-476

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__463_0

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

SUR LA STATISTIQUE DES MIGRATIONS INTÉRIEURES SURTOUT EN ALLEMAGNE (1).

Il y a deux manières de procéder à l'observation des faits statistiques en ce qui concerne les migrations humaines. On peut essayer de saisir directement chaque migration ou bien relever indirectement les effets périodiques de ces migrations.

Permettez-moi de dire d'abord un mot du premier moyen : *de l'essai d'un relevé direct de chaque migration en particulier*. Nous nous heurtons ici à une grande difficulté : l'homme étant doué d'une âme se prête moins bien à l'enregistrement statistique qu'un objet inanimé. D'une manière générale, nous pouvons recenser, au moyen de la statistique, les marchandises qui circulent, notamment celles qui traversent les frontières, parce que, heureusement pour nous, elles sont inanimées et qu'elles voyagent accompagnées de pièces justificatives ; mais il en est tout autrement des hommes et lorsqu'il s'agit des migrations humaines, comme nous avons affaire à des êtres pourvus d'une âme, les difficultés sont bien plus grandes que pour les marchandises. Toutefois, on s'est trop laissé effrayer par ces obstacles et ce serait une tentative digne de nos efforts que d'essayer de soumettre dans une certaine mesure à l'enregistrement statistique ces mouvements d'hommes vivants.

Si l'on jette un regard sur l'état actuel des choses en Allemagne, on est forcé de constater un résultat négatif en ce qui concerne le relevé direct des migrations intérieures, c'est-à-dire des migrations dans l'intérieur de l'Allemagne, qui ne dépassent pas les frontières de l'Empire. L'enregistrement des migrations intérieures ne rentre pas actuellement dans les attributions de la statistique officielle allemande. Mais il existe néanmoins quelques fragments de statistique sur cet objet et je vais les mentionner rapidement. Je citerai en première ligne les tentatives faites par la statistique communale de certaines villes en vue de distinguer les migrations vers les villes et les émigrations des villes. Je ne puis songer ici à entrer dans le détail de la littérature relative à cette question.

Je me contenterai de mentionner deux des plus récents ouvrages sur la matière :

(1) Discours prononcé devant la Société de politique sociale.

Brückner, *le Développement de la population des grandes villes dans l'empire allemand* (*Allgemeines statistisches Archiv*, tome I), et Bleicher, *le Mouvement de la population (à Francfort) en 1891*, avec une étude particulière sur les migrations (*Beiträge zur Statistik der Stadt Frankfurt-am-Main* (nouvelle série II, livraison de 1893). Il y a d'autant moins lieu d'insister davantage que les migrations des villes examinées au point de vue statistique ne sont pas celles qui offrent le plus d'intérêt à la réunion actuelle de la Société de politique sociale.

Un deuxième essai partiel de statistique des migrations intérieures se trouve dans les renseignements fournis depuis 1891, par ordre du ministre de l'intérieur de Prusse, par les premiers présidents des provinces de la Prusse orientale et occidentale, de Posnanie et de Silésie.

Il ressort, en outre, de l'excellent ouvrage de M. Kaerger, intitulé *la Sachsen-gängerei* (1), que l'on a déjà procédé auparavant à des relevés et à des estimations de l'émigration, soit pour des départements (*Regierungsbezirke*) entiers, soit pour quelques-uns des cercles (*Kreise*) des départements. M. Kaerger nous fait part des résultats de ces recherches pour 1888 et pour 1889. Il nous explique pourquoi ces données ne suffisent pas pour nous fournir la connaissance complète du mouvement de la *Sachsengängerei*. Indépendamment du degré de confiance très variable que l'on peut accorder à ces renseignements, selon la capacité et le bon vouloir statistique des personnes qui étaient à interroger, ces données ne sont pas suffisantes pour nous faire connaître la *Sachsengängerei*, parce qu'elles comprennent tous les ouvriers agricoles qui se mettent en mouvement en été et n'excluent même pas les ouvriers de l'industrie.

Dans les nouvelles investigations faites sur l'initiative du ministre de l'intérieur, il faut constater un progrès, en ce sens qu'on a tenté de distinguer les diverses sortes de migrations et qu'on a fourni des indications sur l'immigration des ouvriers polonais et russes. Il y a là une amélioration dans les relevés effectués depuis 1891 par le ministère de l'intérieur de Prusse pour les quatre provinces ci-dessus dénommées. Les résultats de cette enquête ont été mis à ma disposition grâce à l'obligeance de M. le ministre Herrfurth et du président du conseil des ministres, M. le comte d'Eulenburg. (Tous ces tableaux ne pouvant pas être publiés ici, on trouve, comme type de cette statistique spéciale, le tableau sommaire pour l'année 1892, tableau I.)

Le but de ce relevé spécial fait par les organes de l'administration est une statistique spéciale des ouvriers nomades jointe à une statistique de l'émigration, qui prend les émigrants à leur point de départ. On n'a considéré comme ouvriers nomades (*Wanderarbeiter*), que les ouvriers qui voyagent à une distance considérable, principalement de province à province. On a donné de la sorte, pour les quatre provinces, en 1892, un total de 96 894 ouvriers, qui émigrent temporairement en Saxe, dont 91 738 appartenant à l'agriculture. Il n'est pas possible d'établir de comparaison complète avec l'année 1891, parce que les indications spéciales manquent pour la Prusse occidentale en ce qui concerne les deux premiers trimestres. En considérant seulement les trois autres provinces, on trouve une tendance générale à une diminution. Je ne veux pas entrer dans le détail des chiffres ; je dirai seulement que pour la province de Posnanie il y a une diminution de

(1) Émigrations temporaires des provinces orientales de Prusse en Saxonie.

43297 à 40598; pour la Silésie, de 23432 à 22994; pour la Prusse orientale, de 14579 à 9763.

Pour les trois mêmes provinces on remarque aussi une tendance d'arrêt dans l'arrivée des ouvriers de la Pologne russe et galicienne, lorsqu'on compare 1892 et 1891; on peut attribuer ce fait en partie à des raisons sanitaires, principalement à l'épidémie cholérique. Nous observons à cet égard une diminution de 7900 à 7500 pour la province de Posnanie et de 10000 à 5000 pour la Silésie.

Sans entrer dans le détail des chiffres, je voudrais présenter encore une observation. Il est très difficile d'essayer de faire une critique scientifique rigoureuse en ce qui concerne la certitude et la comparabilité de ces renseignements. Ceux-ci n'entrent pas dans les cadres de la statistique officielle, méthodiquement réglée, mais appartiennent encore, à ce qu'il me semble, à une période d'essai d'orientation administrative dans le domaine des chiffres, sans l'emploi de procédés exacts. Il est toutefois important de constater que l'administration reconnaît ainsi elle-même la nécessité de procéder à cet égard à une observation méthodique des faits. Aussi je pense que l'intervention des procédés de la statistique technique s'imposera peu à peu dans l'enregistrement de cette catégorie de résultats.

Pour augmenter la précision de ces renseignements, il convient tout d'abord de séparer d'une manière absolue les questions à poser et les constatations primaires qui en résultent, des opérations de dépouillement technique statistique. Au lieu de remplir des formulaires destinés à la concentration des données, les organes administratifs devront remplir des bulletins individuels ou mieux encore des listes nominatives continues de ces émigrants; ces bulletins ou listes seraient alors à soumettre tous les trois mois au dépouillement statistique centralisé.

Ici vient se poser la question suivante : faut-il relever par la statistique toutes les sortes de migrations, ou ne lui soumettre que les migrations intérieures de toute nature qui ont un autre but qu'une promenade ou un voyage pur et simple ? En ma qualité de statisticien je répondrai qu'il faut les relever toutes, parce qu'il est très difficile de faire la distinction voulue avec quelque chance de succès si l'on ne constate pas la totalité des migrations. La nature de la migration ne devrait venir en compte dans une statistique générale des migrations qu'à titre de distinction à établir.

Si l'on voulait établir une statistique de ce genre, il faudrait certainement installer des registres de police communaux et locaux pour y inscrire les personnes qui arrivent avec l'intention d'une résidence permanente ou temporaire et celles qui partent avec ou sans esprit de retour. Il y aurait lieu de faire quelques exceptions relatives aux stations passagères des voyageurs. Il serait donc nécessaire de régler l'obligation relative aux déclarations d'arrivée et de départ (*Meldepflicht*). Cette obligation statistique n'est pas contraire, à mon sens, à la liberté de domicile, de même que la déclaration des marchandises transportées peut s'associer avec la liberté de circulation. Je ne puis naturellement pas entrer ici dans les détails techniques d'une statistique de ce genre. Je puis seulement constater qu'il est présumable que le registre des arrivées sera tenu avec plus d'exactitude que celui des départs. Cette mesure suffirait pour relever d'une manière satisfaisante les migrations intérieures si elle était introduite dans chaque commune et si elle donnait lieu à une centralisation du dépouillement qui serait à établir pour tout le territoire de l'Allemagne.

Je n'ignore pas que cette obligation d'une déclaration statistique pour toutes les migrations intérieures sera l'objet de beaucoup de réclamations. Dans le cas où ce projet d'une obligation générale de déclaration serait rejeté, il serait encore possible d'imposer l'obligation de la déclaration dans certains cas particuliers. Voulant me résumer, je ne citerai que quelques cas de migration caractéristiques qui pourraient être soumis à l'obligation restreinte de la déclaration.

Tout d'abord on peut relever les migrations spéciales des ouvriers nomades recrutés et mis en mouvement par des agents, dans la supposition où ces agents seraient à soumettre à un contrôle officiel que l'on pourrait utiliser aussi au point de vue statistique. Je puis, en ce qui concerne l'installation du contrôle des migrations ouvrières, mises en mouvement par des agents, me référer aux propositions de M. Kaerger relatives à la tenue des registres d'enrôlement des ouvriers nomades.

En outre on peut relever les ouvriers nomades chez les employeurs partout où l'occupation de ces ouvriers nomades fait l'objet d'une notoriété communale. Je renvoie encore sur ce point aux propositions de M. Kaerger sur les listes à établir par les employeurs des ouvriers nomades et leur contrôle.

On peut se demander en troisième lieu si les matériaux fournis par l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité ne pourraient pas être utilisés pour la constatation des migrations, en tirant un parti statistique des constatations obtenues par l'échange des fiches entre les différentes institutions d'assurance.

Enfin il faudrait encore faire entrer en ligne de compte des renseignements locaux et volontaires fournis avec l'appui de l'autorité communale et de police, concernant les migrations, soit proches, soit lointaines, pour les diverses contrées. J'ai à cœur de faire connaître au sujet de ces divers genres de migrations que l'on trouvera des indications excessivement précieuses sur les conditions des ouvriers agricoles dans les trois volumes que vient de publier notre association de politique sociale sur la situation des ouvriers agricoles. Il faudrait maintenant trouver un nombre suffisant de gens cultivant la politique sociale dans leurs localités qui veuillent bien se charger d'établir la masse des différentes directions des migrations et de parvenir ainsi à une statistique locale concrète.

Je passe maintenant au deuxième point, à la question des *relevés indirects opérés périodiquement des effets de ces migrations*. On peut suppléer au défaut de renseignements permanents sur chacun des mouvements migratoires qui ont un courant continu et compact en établissant les effets des migrations à certaines périodes distantes. La constatation des effets de cette migration peut être opérée moyennant un calcul encore à faire ou directement sans calcul intermédiaire. Je m'occuperai d'abord du calcul des effets de la migration par la comparaison de l'état de la population au commencement et à la fin d'une période avec les mouvements naturels survenus dans cette population par les naissances et les décès pendant cette période. La différence obtenue entre les chiffres du dénombrement au commencement et à la fin de la période, plus l'excédent des naissances donne pour résultat l'effet de la migration. Il faut toutefois observer, pour la question des migrations intérieures qui nous occupe, que toutes les migrations, et non seulement les migrations intérieures, concourent à ce résultat, mais que, d'autre part, les migrations ne sont pas relevées intégralement parce que les émigrations compensées par des immigrations ne sont pas constatées. On a donc affaire, en quelque sorte, aux migrations

nettes et non aux migrations brutes, lesquelles on voudrait bien connaître. Pourtant, ce calcul des effets des migrations tiré du dénombrement de la population et de la statistique du mouvement de la population est d'un puissant secours, parce que ce calcul peut être établi sans grande difficulté et que l'on en trouve toujours les matériaux dans une statistique de la population bien ordonnée. On peut donc tirer de ces calculs des effets des migrations des conclusions sur la fixité ou la mobilité approximative de la population en distribution géographique. Je rappellerai en passant que des comparaisons de cette nature ont été établies dans l'ouvrage qui nous est présenté par M. le professeur Sering, intitulé : *La Colonisation intérieure dans l'Allemagne orientale pour la période 1885-1890*.

Sans doute cette manière de calculer les mouvements migratoires ne donne pas, ainsi que je viens de le démontrer, le mouvement migratoire total, et ne nous en procure qu'une connaissance incomplète. Mais cette notion est d'autant plus importante qu'elle entre davantage dans le détail géographique. C'est dans une certaine mesure ce qui a été fait dans le tableau II (voir l'annexe) que je dois à l'obligeance de l'Office statistique impérial. Les résultats de ce tableau ont été aussi traduits par un cartogramme. (Voir l'annexe III.) La couleur verte représente la perte et la couleur rouge le gain causés par les migrations. Bien que je ne puisse pas, faute de place, entrer dans les détails de ce cartogramme, je ferai remarquer cependant que les matériaux fournis ici ne sont pas irréprochables et en particulier que les détails géographiques ne s'étendant pas au delà des départements (circonscriptions de gouvernement), la force attractive des villes est représentée par la couleur rouge, se répandant, plus qu'il n'est juste, dans les contrées de campagne environnant les villes. Par suite, il ne faut tirer du cartogramme qu'une indication approximative de la tendance des mouvements migratoires de la population. En tous cas, en faisant abstraction des imperfections provenant de détails géographiques insuffisants, on possède ainsi, en ce qui concerne l'ensemble du mouvement migratoire, une image intéressante de l'accroissement du mouvement migratoire. Si l'on passe alors à une comparaison de ces résultats pour plusieurs périodes, les imperfections signalées se compensent en grande partie.

Quelques chiffres concernant des provinces entières montreront l'importance de la mobilisation de la population à l'intérieur, telle qu'elle ressort du calcul de l'état et du mouvement de la population.

Dans la Prusse orientale, il s'est produit, pour la période 1875-1880, une perte annuelle de migration de 3.31 pour 1000 âmes de la population; cette perte s'est élevée à 8.10 p. 100 de 1880 à 1885 et à 13.45 p. 100 de 1885 à 1890. La mobilisation dont il s'agit s'est donc considérablement accrue; même d'après les chiffres totaux obtenus pour les provinces, dans l'intérieur desquelles il se trouve encore beaucoup de migrations compensées. On relève des chiffres analogues pour la Prusse occidentale où l'augmentation a été de 6.72 à 13.86; pour la Poméranie, où elle s'est élevée de 5.25 à 12.07; la Posnanie, de 6.10 à 13.76; la Silésie, de 3.05 à 6.02. Il y a donc assez d'indications pour constater que pendant la dernière période quinquennale le mouvement des migrations intérieures a pris une extension considérable.

Je n'ai qu'un mot à ajouter sur le deuxième mode de constatation des effets des migrations, c'est-à-dire sur la manière de constatation qui n'est pas basée sur la comparaison entre le mouvement et l'état de la population et sur le calcul qui en

dérive, mais qui repose sur la fixation directe des effets des migrations en faisant abstraction des éléments du mouvement de la population. Cette fixation directe des effets des migrations est basée uniquement sur les matériaux qui servent à constater l'état de la population, c'est-à-dire sur le dénombrement de la population, en utilisant les résultats fournis sur le lieu de naissance des recensés. Suivant la méthode de statistique technique employée pour le dépouillement des renseignements individuels sur le lieu de naissance, on parvient à une constatation plus ou moins parfaite des effets des migrations. Elle est imparfaite quand on se contente, comme c'est malheureusement l'usage trop fréquent de notre statistique officielle, de constater les « zones de natalité », c'est-à-dire de relever le nombre de personnes nées dans la commune, le cercle, la province, l'État, puis dans d'autres États et enfin dans les pays étrangers. Cette méthode est certainement bonne pour établir le degré de fixité de la population. Mais elle ne peut fournir la connaissance exacte des districts qui produisent des hommes et de ceux qui en consomment, ni indiquer les relations individuelles qui existent entre ces deux sortes de districts.

Le système des tableaux statistiques à établir pour faire voir où se trouvent les territoires producteurs d'hommes; comment ils sont délimités géographiquement, où sont les territoires consommateurs de population et quels sont les détails de leur situation géographique dans les centres industriels, dans les grandes villes avec faubourgs, etc.; ce système, dis-je, est assez compliqué; on comprend donc que la statistique officielle soit à l'ordinaire peu disposée à entreprendre ce travail. Il faudra multiplier le nombre des colonnes, si l'on veut rapprocher les unes des autres les plus petites circonscriptions de l'Empire. Mais il ne faut pas s'effrayer outre mesure de ces difficultés. C'est en indiquant séparément les plus petites circonscriptions géographiques et en relevant les personnes qui appartiennent à chacune d'elles d'après leur lieu de naissance et celles qui s'y trouvent présentes au moment du dénombrement, ou en d'autres termes, en donnant un détail géographique précis de la population née dans chaque circonscription en regard de la population recensée dans chacune d'elles, qu'on parviendra à se rendre un compte exact de la production et du placement des hommes et aussi des véritables effets du mouvement des migrations intérieures. Sans doute, un dénombrement individuel national ne donne pas la population intégrale de chaque circonscription, par lieu de naissance. On ne connaît pas de la sorte ce qui a passé à l'étranger. Toutefois, la connaissance de l'ensemble des mouvements humains peut être améliorée par l'échange international des bulletins individuels et des feuilles de ménage établies à l'occasion des recensements, de sorte que si nous serons longtemps encore loin de l'état idéal qui consiste à pouvoir indiquer, pour chaque homme en particulier et pour tout le globe, son lieu d'origine, nous aurons bientôt à notre disposition, à cet égard, des éléments statistiques suffisants dans tous les pays civilisés. Si l'on se contente de distinguer comme districts d'origine et districts de recensement seulement de grandes portions de territoire, alors on ne fait que niveler les migrations intérieures qui se produisent dans l'intérieur de ces districts; on n'a presque aucune notion sur ces mouvements. C'est un inconvénient inhérent à cette manière d'opérer. Par contre, cette méthode, qui se base uniquement sur la statistique des lieux de naissance, présente encore un grand avantage au point de vue de la statistique des migrations intérieures, c'est de permettre d'isoler ces migrations. On isole ainsi l'effet des migrations intérieures, on supprime l'élément perturbateur de l'immi-

gration et de l'émigration internationales. On est seulement renseigné sur la physiologie de la migration intérieure, c'est-à-dire précisément sur le problème qui nous intéresse spécialement dans la question des échanges de migrations dans l'intérieur de l'Allemagne. Nous devons remercier le conseiller intime von Scheel, directeur de l'Office impérial de statistique, d'avoir bien voulu communiquer à notre association le compte rendu sommaire de la population de l'Empire allemand, par lieu de naissance, au 1^{er} décembre 1890, extrait de la Revue trimestrielle de la statistique de l'Empire allemand, pour 1893, qui est imprimé comme annexe n° IV.

En ce qui concerne le dénombrement de 1885, je me réfère au tome XXXII de la nouvelle série des publications de la statistique de l'Empire allemand et à l'article du docteur Schumann : « Les migrations intérieures en Allemagne », paru dans mes « Archives générales de statistique », 1^{re} année. Je suis trop limité pour pouvoir insister sur ce travail et je me contente de le recommander comme renfermant d'importants matériaux scientifiques sur la question.

Je dirai seulement quelques mots sur les résultats statistiques du relevé sommaire que nous devons à l'obligeance de l'Office impérial de statistique. Dans la comparaison sommaire de la population par lieu de naissance (*Geburtsbevölkerung*) et de la population présente (*Zählbevölkerung*) par provinces et États allemands, un grand nombre de migrations intérieures se trouvent nivelées, ainsi que je l'ai déjà fait observer. D'autre part, il y a des éléments perturbateurs dans la grandeur inégale des circonscriptions et la diversité de leur situation, soit sur les frontières, soit à l'intérieur, de sorte qu'on ne peut établir qu'avec la plus grande circonspection des comparaisons géographiques entre les diverses circonscriptions. Mais ces comparaisons sont moins incertaines si on les établit pour différentes périodes pour ces mêmes circonscriptions. L'inconvénient des inégalités des portions de territoire n'a plus d'effet dans cette comparaison ; ainsi nous apercevons que le dernier recensement donne des indications très sérieuses sur l'importance de l'augmentation du mouvement migratoire intérieur. Si nous comparons les résultats de 1890 avec ceux de 1885, voici ce que nous trouvons. D'après l'état de 1885, l'expression du degré de mobilité de la population, obtenu à l'aide des renseignements sur les lieux de naissance, donnait les pertes suivantes par migration intérieure : Prusse orientale, 74.8 p. 1 000 habitants nés dans la province. Donc, 74.8 habitants sur 1 000 avaient été perdus parce qu'ils avaient passé dans d'autres circonscriptions, sans compter l'émigration hors de l'Empire. D'après le dénombrement de 1890, cette perte s'est élevée à 122 p. 1 000. Nous observons les mêmes augmentations dans la Prusse occidentale (de 38 à 67 p. 1 000), dans la Posnanie (de 65 à 96), la Silésie (de 53 à 74), la Poméranie (de 72 à 98). On fait ressortir ainsi une forte augmentation de perte de population qui est plus accentuée par cette méthode d'observation que par la comparaison habituelle des gains et des pertes entre deux dénombrements, plus l'influence du mouvement de la population, parce qu'ici on isole les migrations intérieures et qu'on reconnaît mieux ainsi l'importance de cette sorte de migration.

Pour conclure, je voudrais déclarer hautement, en me mettant au point de vue statistique, qu'une statistique de la population, par lieu de naissance, n'a de valeur pratique et scientifique que si l'on prend comme circonscription, tant de recensement que de natalité, les petits districts administratifs dont j'ai déjà parlé, les ar-

rondissements (*Landratsämter*) et d'autres divisions administratives allemandes qui y correspondent, et que si l'on établit des rapprochements entre elles. C'est de cette manière que j'ai organisé autrefois le dépouillement du dénombrement de la population bavaroise, en 1871, et je me permets, en ce qui concerne l'importance réelle de ces détails géographiques et les comparaisons à établir entre les petites circonscriptions, de vous renvoyer aux explications de M. le professeur Bücher, dans son discours fort intéressant « sur la statistique des migrations intérieures et de la résidence », qui a paru dans la « Revue de statistique suisse », en 1887. Malheureusement, il me faut constater que cette méthode est bien négligée par la statistique officielle. Je crois que cette négligence est due à une crainte de tableaux (*Tabellen-furcht*), peu fondée, c'est du moins mon opinion, de la part des bureaux statistiques. Sans doute, ce travail donne lieu à des tableaux comprenant de nombreuses colonnes; mais ce n'est là qu'une question intérieure de bureau. Il s'agit seulement d'élaborer de nombreux matériaux, mais non d'imposer une nouvelle charge au public. Chaque personne est interrogée sur son lieu de naissance et ce n'est qu'une question de « fabrique statistique », pour ainsi dire, que de tisser, à l'aide de la matière première des lieux de naissance, une fine étoffe, ou de ne nous présenter qu'une étoffe grossière qui ne contient pas les résultats divisés. C'est dans le cas seulement où les bureaux de statistique se résoudront à faire un fin tissu et à rapprocher avec soin les unes des autres les petites circonscriptions, que nous parviendrons à une notion claire des circonscriptions qui produisent et de celles qui consomment des existences humaines. La carte que je vous ai présentée ne donne qu'une indication générale, selon les circonscriptions, par grandes portions de territoire teintées en vert ou en rouge. En réalité, dans l'intérieur de ces larges espaces coloriés d'une même teinte, il y a des parties moins étendues qui ont, pour ainsi dire, inondé de leur teinte les parties environnantes. Je voudrais donc prier les bureaux de statistique d'entrer dans les détails géographiques de manière à ce que les teintes ne se confondent plus les unes dans les autres et que l'on puisse avoir une véritable image des faits.

Je ferai observer que le service du recensement autrichien entre dans ces détails, grâce à l'installation du dépouillement à la machine qui fonctionne par l'électricité. Dans ce pays, on n'avait donc plus à redouter, comme chez nous, le trop grand nombre de tableaux et de colonnes. Chez nous, la particularisation du dépouillement des matériaux statistiques du dénombrement augmente probablement les difficultés d'un travail identique. Il est vrai que dans l'élaboration du dernier dénombrement, outre les grandes divisions territoriales, les provinces et les États, on a relevé à part certaines circonscriptions intéressantes et on les a réservées pour les distinguer, comme lieu de naissance et de résidence; c'est ce qu'on a fait pour les grandes villes. D'après les prescriptions du conseil fédéral, ces villes doivent être regardées distinctement comme circonscriptions de naissance ainsi que les provinces. Mais, les grandes villes ne présentent précisément pas trop d'intérêt comme circonscriptions de naissance; elles n'en présentent que comme circonscriptions de recette de population (immigration). Ce sont, en réalité, les petites divisions territoriales qui sont intéressantes comme circonscriptions de naissance. On ne peut être renseigné sur le recrutement de la population des grandes villes qu'à l'aide des constatations des lieux de naissance pour les plus petites circonscriptions administratives; ce travail a malheureusement été omis dans le dépouille-

TABLEAU I.

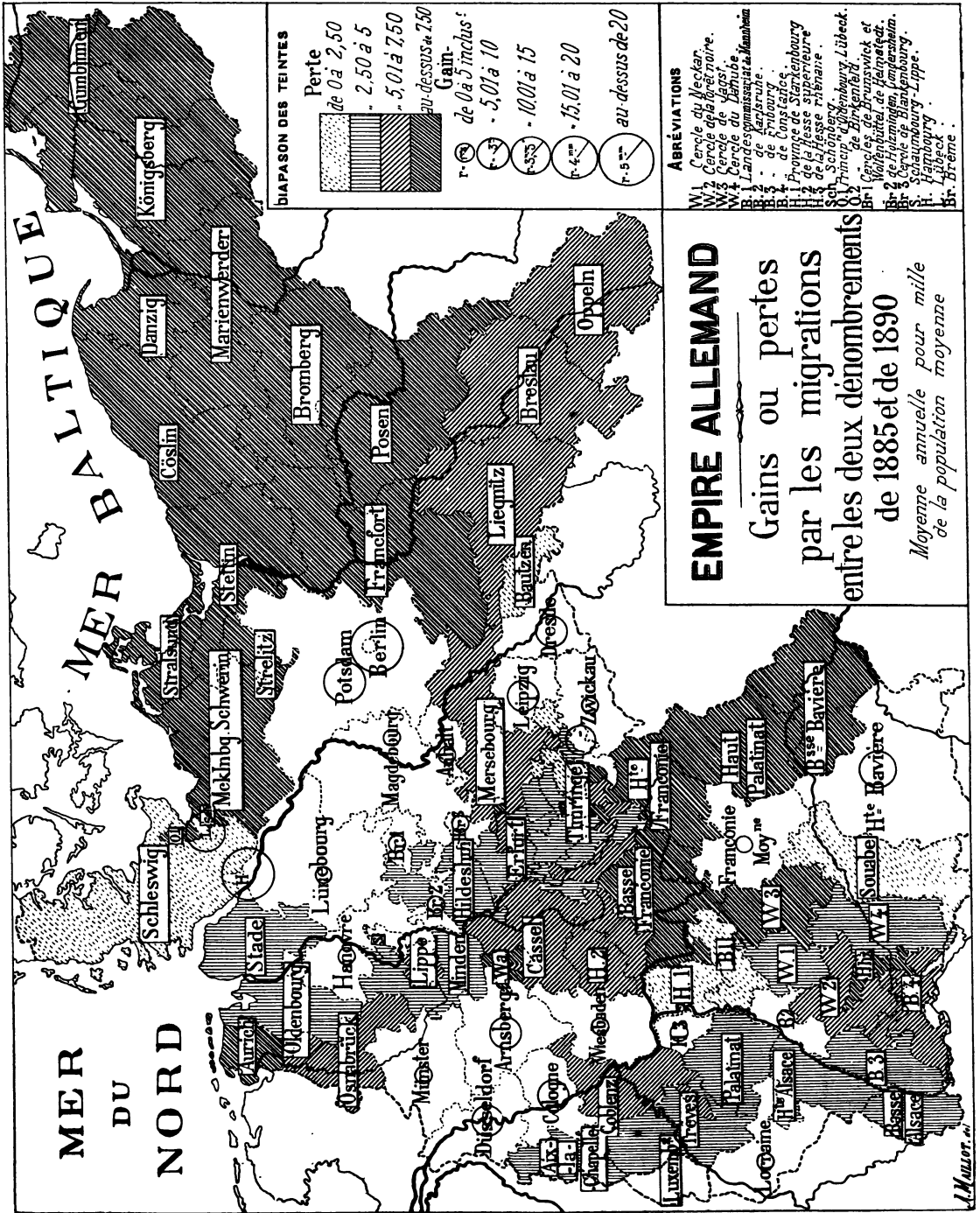
A.										B.					
DÉPART D'OUVRIERS INDIGÈNES PAR DES MIGRATIONS EN SAXE ET PAR ÉMIGRATION										ARRIVÉE D'OUVRIERS DE LA POLOGNE RUSSSE ET DE LA POLOGNE AUTRICHIENNE DANS LES PROVINCES ORIENTALES DE PRUSSE PENDANT L'ANNÉE 1892.					
PAR MIGRATION EN SAXE.										DE LA RUSSIE.					
PAR ÉMIGRATION.										DE L'AUTRICHE.					
TOTAUX										TOTAUX					
De l'agriculture.	De l'industrie.	Des mines.	des départ.	De l'agriculture.	De l'industrie.	Des mines.	des départ.	TOTAUX	TOTAUX généraux.	De l'agriculture.	De l'industrie.	Des mines.	des arrivées.	TOTAUX des arrivées.	TOTAUX généraux.
Prusse orientale	9 142	621	"	9 763	1 160	174	2	1 386	41 099	3 103	420	"	3 223	54	3 281
Prusse occidentale	22 824	698	17	23 539	4 483	662	1	5 146	28 685	5 447	23	"	5 470	72	5 561
Silésie	20 802	2 132	60	22 994	696	1 149	32	1 877	24 871	2 805	158	19	2 982	992	5 014
Poméranie	38 970	1 461	167	40 598	5 957	309	4	6 270	46 868	6 986	467	"	7 453	46	7 511
Totaux	91 738	4 912	244	96 894	12 296	2 294	39	14 629	111 523	18 341	768	49	19 128	1 104	21 367
1 ^{er} trimestre	29 950	1 541	81	31 572	3 961	455	4	4 420	35 992	1 803	133	1	1 937	107	2 705
2 ^e trimestre	40 654	2 154	61	42 869	5 587	988	6	6 581	55 430	9 558	353	18	9 929	678	10 638
3 ^e trimestre	10 249	747	70	11 066	1 248	463	9	1 720	12 786	3 211	123	"	3 334	330	5 926
4 ^e trimestre	4 885	470	32	5 387	1 500	388	20	1 908	7 295	1 769	159	"	1 928	49	2 078

TABEAU II. — Changement de l'état de la population dans les États et provinces de l'Allemagne, de 1885 à 1890.

ÉTATS ET PROVINCES.	POPULATION DE FAIT		AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA POPULATION.		EXCÉDENT DES NAISSANCES		PERTE OU GAIN DE POPULATION PAR LES MIGRATIONS	
	Au 1 ^{er} décembre 1890.	Au 1 ^{er} décembre 1885 (a).	NOMBRES ABSOLUS.	NOMBRES proportionnels sur 1 000 (b).	NOMBRES ABSOLUS.	NOMBRES proportionnels sur 1 000 (b).	NOMBRES ABSOLUS.	NOMBRES proportionnels sur 1 000 (b).
I. Prusse (Royaume de) (c)	29 955 281	28 318 470	+ 1 636 811	+ 11,24	1 933 551	13,27	— 296 730	— 2,04
II. Bavière (Royaume de)	5 894 982	5 420 199	+ 474 783	+ 6,35	220 725	8,34	— 54 942	— 2,00
III. Saxe (Royaume de)	3 502 884	3 182 003	+ 320 881	+ 19,19	240 607	14,40	+ 80 074	+ 4,79
IV. Wurtemberg (Royaume de)	2 068 822	1 995 185	+ 73 637	+ 4,10	97 668	9,69	— 56 831	— 5,59
V. Bade (Grand-Duché de)	1 657 867	1 601 255	+ 56 612	+ 6,95	78 861	9,07	— 17 249	— 2,12
VI. Hesse (Grand-Duché de)	992 883	936 611	+ 56 272	+ 7,44	45 155	9,26	— 8 883	— 1,82
VII. Mecklembourg-Schwerin	378 842	375 152	+ 3 690	+ 1,11	27 841	9,65	— 24 651	— 8,55
VIII. Saxe-Weimar	326 091	313 946	+ 12 145	+ 7,59	17 556	10,97	— 5 411	— 3,38
IX. Mecklembourg-Strelitz	97 978	98 371	— 393	— 0,80	4 725	9,63	— 5 118	— 10,43
X. Oldenbourg	354 968	341 525	+ 13 443	+ 7,72	20 710	11,89	— 7 267	— 4,17
XI. Brunswick	403 773	372 452	+ 31 321	+ 16,14	23 048	11,88	+ 8 273	+ 4,26
XII. Saxe-Meiningen	223 832	214 884	+ 8 948	+ 8,16	14 646	13,35	— 5 698	— 5,20
XIII. Saxe-Altenbourg	170 864	161 460	+ 9 404	+ 11,32	9 997	12,03	— 593	— 0,71
XIV. Saxe-Cobourg-Gotha	206 513	198 829	+ 7 684	+ 7,58	11 721	11,57	— 4 037	— 3,98
XV. Anhalt	271 963	248 166	+ 23 797	+ 18,30	19 884	15,99	+ 3 913	+ 3,01
XVI. Schwarzbourg-Sonderhausen	75 310	73 868	+ 1 904	+ 5,11	4 680	12,55	— 2 776	— 7,45
XVII. Schwarzbourg-Rudolstadt	95 863	83 826	+ 2 037	+ 4,78	5 565	13,12	— 3 538	— 8,84
XVIII. Waldeck	57 281	56 575	+ 706	+ 2,48	3 186	11,19	— 2 480	— 8,71
XIX. Reuss (ligne aînée)	62 754	55 901	+ 6 850	+ 23,09	5 173	17,44	+ 1 677	+ 5,05
XX. Reuss (ligne cadette)	119 811	110 598	+ 9 213	+ 15,99	7 874	13,67	+ 1 339	+ 2,32
XXI. Schaumbourg-Lippe	59 163	57 504	+ 1 659	+ 10,26	2 824	14,79	— 865	— 4,53
XXII. Lippe	128 415	123 212	+ 5 203	+ 8,40	9 159	14,55	— 3 876	— 6,10
XXIII. Lubeck	76 485	67 658	+ 8 827	+ 24,49	3 875	10,75	+ 4 952	+ 13,74
XXIV. Brême	180 443	165 628	+ 14 815	+ 17,12	8 764	10,13	+ 6 051	+ 6,99
XXV. Hambourg	62 530	518 620	+ 63 910	+ 36,42	27 708	9,71	+ 76 302	+ 26,71
XXVI. Alsace-Lorraine	1 603 506	1 564 255	+ 139 151	+ 4,94	53 383	6,61	— 13 232	— 1,67
L'Empire allemand.								
	49 426 584	46 855 704	+ 2 570 880	+ 10,68	2 901 876	12,06	— 331 196	— 1,38

(a) Selon l'état territorial au 1^{er} décembre 1890. — (b) Population moyenne. — (c) Sans l'île d'Heligoland.

TABLEAU III.



POPULATION RECENSÉE DANS LES DIVISIONS TERRITORIALES (colonne 1) ET ORIGINAIRE DE

DIVISIONS TERRITORIALES.

Royaume de Saxe.	Les 8 Etats de Thuringe.	Hesse- Nassau et Waldeck.	Westphalie.	Provinces rhénanes.	Allemagne occidentale (col. 12 à 20)	Hesse.	Palatinat bavarois.	Alsace- Lorraine.	Bade.	Wurtemberg et Hohenzollern	Bavière (rive droite du Rhin.)	Allemagne méridionale (col. 21 à 27).	Empire allemand.
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Prusse orientale.	474	377	343	883	932	120	28	205	122	66	142	683	1948 710
Prusse occidentale	627	447	449	889	1180	844	36	181	110	125	209	756	1424 973
Poméranie.	877	524	691	1346	1111	11030	142	303	217	164	194	1074	1742 362
Silésie	15735	2299	1319	2207	38824	480	142	406	732	587	1132	3569	4179 847
Poméranie	1425	671	656	945	1208	1174	39	249	193	155	315	1138	1517 276
Les deux Mecklembourg.	1166	596	482	419	498	10631	93	51	91	135	272	695	673 563
Schleswig-Holstein et Lubeck.	3875	2597	2597	2990	61288	627	387	260	762	731	1773	4540	1266 089
Hambourg	6802	3680	4434	2978	91456	952	344	364	1190	1493	2897	7240	605 569
Brandebourg avec Berlin	25358	15090	10084	12014	251580	3138	935	2808	3293	3457	6242	19873	4084 061
Allemagne orientale.	56139	26251	20985	24570	34583	5824	2018	4917	6710	6913	13176	39558	17442 450
Hanovre et les deux Lippe.	5439	5082	19864	30394	8629	1328	368	2142	1210	1046	2124	8318	2431 744
Oldenbourg.	483	373	421	1458	339863	169	309	303	152	112	216	1961	352 818
Brême	1055	923	1938	2814	165863	325	102	84	241	278	433	1468	177 049
Provinces de Saxe, Brunswick et Anhalt.	30004	64191	11865	7366	8028	1454	619	1313	1349	1331	4266	10131	3244 715
Royaume de Saxe.	3083958	65304	4214	2385	4479	4533	619	730	1800	2384	21894	28960	3432 408
Les 8 Etats de Thuringe.	32570	1131380	7763	1192	1638	776	245	566	659	749	18250	1265 677	1436 677
Hesse-Nassau et Waldeck.	3747	1503649	10860	25407	1585871	49107	4227	2075	10757	10168	24866	101200	1709 005
Hesse.	2350	5647	48626	2105847	36979	3697	875	1433	884	1058	2338	40285	2412 977
Westphalie.	5602	6448	57975	133324	4503661	11893	17961	9466	5267	4929	6810	56326	6464 928
Provinces rhénanes.	3165308	1291830	1686314	2295840	4399217	70382	28124	18112	32319	22055	78197	236089	19671 322
Allemagne occidentale.	1923	2241	35991	1816	11645	886303	10991	1969	7763	5396	11799	924221	987 998
Hesse	583	443	1813	437	6953	6556	679977	2823	9450	4613	9214	712733	725 473
Palatinat bavarois	4170	2451	6838	7963	41728	3324	15298	1386344	27017	11381	7875	1451139	1586 118
Alsace-Lorraine.	1984	1276	4668	1203	5929	13333	11757	6165	1518353	51334	10130	1611072	1688 865
Bade.	4886	1048	2015	570	9639	2070	1796	1206	20305	2028932	21224	2075533	2089 240
Wurtemberg et Hohenzollern	8135	10818	8351	1482	4098	5885	12438	1302	13603	45477	4670930	4748635	4708 386
Bavière (rive droite du Rhin)													
Allemagne méridionale	17741	18277	59676	13471	72434	917571	732247	1399809	1595491	2147033	4731172	11523323	11796 078
L'Empire allemand	3239188	1336358	1736975	2333881	4506234	993677	759389	1422838	1624530	2176001	4822545	11798970	48909 850

ment de notre dernier recensement. Je me suis efforcé en vain, dans mon *Allgemeines statistisches Archiv*, d'obtenir un supplément du travail prescrit par le conseil fédéral. Je regrette fort que l'on ait laissé sans emploi suffisant les intéressants matériaux contenus dans les papiers du dernier dénombrement. Quant aux indications détaillées sur les lieux de naissance de la population, je ne crois pas qu'on puisse faire une élaboration supplémentaire avec les détails géographiques désirables. Les effets de l'ensemble du mouvement de notre population auraient pu être exposés clairement, si l'on avait considéré comme lieux de naissance, non seulement les provinces et les grandes villes, mais aussi les petites divisions administratives de la campagne.

Peut-être aura-t-on encore l'occasion d'étudier çà et là les matériaux du dénombrement à ce point de vue. Peut-être se trouvera-t-il encore de jeunes et ardents travailleurs qui remettront sur le métier, à cet égard, quelques parties des matériaux officiels. En tous cas, le regret exprimé sur le parti qu'on n'a pas tiré du dernier dénombrement pourra servir à fortifier, au moment opportun, l'ardeur statistique de tous ceux qui collaboreront au prochain dénombrement, pour nous assurer, cette fois, une notion tout à fait suffisante sur les échanges de populations entre toutes les petites portions du territoire allemand.

Je demande l'indulgence pour ce modeste essai d'une exposition sommaire, de ce qu'est, ou plutôt de ce que devrait être, la statistique des migrations intérieures allemandes.

Docteur von MAYR.

(Membre associé.)

(Traduction de M. A. Liégeard.)
